

MIF 1 Interviews Suisse-Europe

MIF 1/118/2/2 Interview de Jörg Thalmann (26 août 2003, partie 2)

Synopsis de l'interview

Référendum sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen

00:00:43 Sur la demande d'adhésion du conseil fédéral au moment de la votation pour l'EEE

00:03:06 Les multiples raisons du refus d'adhérer

00:08:50 Sur ce qui aurait été voté s'il avait été question d'adhérer à l'Union européenne

Négociations et votations sur les accords entre la Suisse et l'Europe

00:18:47 Concernant une méfiance vis-à-vis de la démocratie semi-directe à Bruxelles

00:23:53 Sens de la démocratie semi-directe pour les Suisses

00:26:27 "Égoïsme des Suisses" et focalisation sur les questions économiques, au détriment des questions économiques, dans leurs négociations avec l'Union européenne

00:29:42 Rapport des Suisses à la constitution de règles communes : une dynamique qui fonctionne à l'intérieur du pays et pose problème dans les relations internationales, à l'instar des Bilatérales

00:31:12 Les dossiers importants des Bilatérales : le transit alpin des camions et la libre circulation des personnes

00:35:04 L'Initiative des Alpes (1989) comme discrimination à l'égard des camions européens et violation du Traité sur le transit alpin

00:37:06 Sensibilisation à Bruxelles, suite à l'Initiative des Alpes, sur la protection de zones naturelles sensibles aux flux de transports

00:39:02 Proximité de la politique de la Commission avec les politiques suisses dans d'autres domaines : subvention de garderies germanophones en Alsace

00:40:39 Négociations de Kellenberger pour la libre circulation des personnes

00:42:28 Conséquences de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I le 1er juin 2002 : sur le droit des Suisses de dire "non"

00:46:27 Perception des votations à Bruxelles

00:47:15 Critiques vis-à-vis des négociations menées par Moritz Leuenberger sur le transit alpin

00:48:51 Décision du Conseil national suisse de ne pas ratifier l'accord

- 00:49:28** Sur le rejet de l'accord et la dénonciation des accords bilatéraux auprès de la Cour de justice européenne à Strasbourg : "ce sont les mêmes gens qui faisaient appel aux mêmes juges étrangers"
- 00:51:04** L'interdiction des étiquettes "Champagne" pour le vin du village éponyme suisse (dans le cadre du quatrième accord bilatéral sur les produits agricoles) : une conséquence du rejet des juges étrangers